

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **16 décembre 2010**

Délibération n° 2010-1926

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : Présentation du rapport des mandataires - SAIEM de Vaulx en Velin - Exercice 2009

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Rapporteur : Monsieur Corazzol

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 décembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : lundi 20 décembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, M. Claisse, Mme Frih, MM. Rivalta, Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brolquier, Buffet, Mmes Cardona, Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Havard, Huguet, Imbert Y., Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Ollivier, Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sturla, Suchet, Terrot, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Da Passano (pouvoir à M. Vincent), Mme Elmalan (pouvoir à M. Balme), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin, Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Pédrini, MM. Passi (pouvoir à M. Claisse), Charles (pouvoir à M. Buna), Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Bouju (pouvoir à Mme Vullien), Mme Peytavin (pouvoir à M. Millet), MM. Vesco (pouvoir à M. Desbos), Assi (pouvoir à M. Petit), Julien-Laferrrière, Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Le Bouhart), Baume (pouvoir à Mme Vessiller), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier, Forissier (pouvoir à M. Meunier), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Guimet (pouvoir à M. Lyonnet), Imbert A. (pouvoir à M. Desseigne), Jacquet (pouvoir à M. Lévêque), Justet, Mme Levy (pouvoir à M. Buffet), MM. Pillon (pouvoir à Mme Cardona), Réale (pouvoir à M. Plazzi), Rousseau (pouvoir à M. Suchet), Sangalli (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), Thévenot (pouvoir à M. Cochet), Touléron (pouvoir à M. Fournel), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Dognin-Sauze, M. Blein, Mme Ait-Maten, M. Albrand, Mme Bab-Hamed, M. Genin, Mme Ghemri, M. Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Lebuhotel, Nissanian, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, Pierron, MM. Serres, Thivillier, Turcas, Vergiat.

Séance publique du 16 décembre 2010

Délibération n° 2010-1926

commission principale : finances, institutions et ressources

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : **Présentation du rapport des mandataires - SAIEM de Vaulx en Velin - Exercice 2009**

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 novembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Société anonyme immobilière d'économie mixte (SAIEM) de Vaulx en Velin a été chargée de l'étude et de la construction d'un ensemble immobilier à usage commercial dans le centre-ville de Vaulx en Velin.

L'article L 1524-5 alinéa 14 du code général des collectivités territoriales dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte (SEM).

Le document présenté au Conseil reprend le bilan d'activités approuvé par le conseil d'administration de la société ainsi que les comptes et le rapport général du commissaire aux comptes concernant l'année 2009.

Au titre de cet exercice, les représentants de la Communauté urbaine de Lyon, au sein du conseil d'administration de la société, étaient messieurs Jacky Darne et Alain Touléron.

Pour pouvoir apprécier les résultats de l'année 2009, il paraît utile de les présenter dans un contexte rétrospectif portant sur 3 exercices.

Rubriques	2007	2008	2009	Tendance 2008-2009
Capital social		1 596		-
Participation publique		88,0 %		-
<i>dont Communauté urbaine de Lyon</i>		29,7 %		-
Produits	175,5	171	189	↗
<i>dont chiffre d'affaires</i>	162,0	152	175	↗
Charges	150,5	157	162	↗
<i>dont impôt sur les sociétés (IS)</i>	0	0	0	-
Résultat net	25,0	14	27	↗
Capacité d'autofinancement	87,0	72	89	↗
Capitaux propres	1 323,0	1 337	1 364	↗

L'exercice 2009 permet de dégager un résultat net de 27 k€, en forte augmentation (+ 93 %), affecté en report à nouveau.

Le chiffre d'affaires est en hausse du fait de la progression du loyer versé par la société Casino (représentant 1 % du chiffre d'affaires hors taxes de l'année N-1 du centre commercial) qui s'élève à 175 k€ contre 152 k€ en 2008.

Le résultat d'exploitation redevient positif (13,5 k€ contre - 5 k€ en 2008) en lien avec l'augmentation des produits et la légère évolution (+ 3 %) des charges d'exploitation.

Avec le complément de 13,6 k€ de produits financiers, le compte de résultat 2009 dégage un bénéfice de 27 k€ (+ 95 %), poursuivant sa hausse, qui sera affecté en report à nouveau.

Au passif du bilan, les capitaux propres (1 364 k€) demeurant inférieurs au capital social initial (1 596 k€) du fait du cumul de report à nouveau négatif (- 263 k€) ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

Prend acte du rapport établi sur l'activité de la SAIEM de Vaulx en Velin au titre de l'exercice 2009.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 décembre 2010.